



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2023

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE les séances ordinaires des membres du conseil de la Ville de Beauceville se tiendront à 19h30 au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1 et seront disponibles suivants leur tenue sur www.tvcb.com aux dates suivantes :

16 janvier	6 février	6 mars
3 avril	1 ^{er} mai	5 juin
19 juin	3 juillet	14 août
28 août	11 septembre	2 octobre
16 octobre	6 novembre	20 novembre
4 décembre	11 décembre	

Que ce calendrier a été approuvé par résolution du conseil de la Ville en date du 5 décembre 2022, par la résolution R-2022-12-7558, modifié le 5 juin 2023, par la résolution R-2023-06-7752 et le 19 juin 2023, par la résolution R-2023-06-7772.

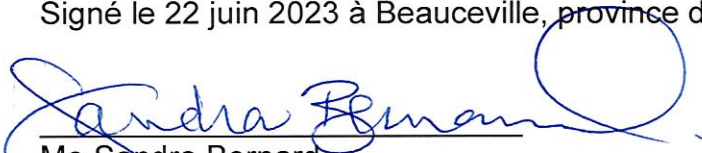
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 22 juin 2023.


 Me Sandra Bernard
 Greffière et conseillère juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 22 juin 2023.

Signé le 22 juin 2023 à Beauceville, province de Québec


 Me Sandra Bernard
 Greffière et conseillère juridique